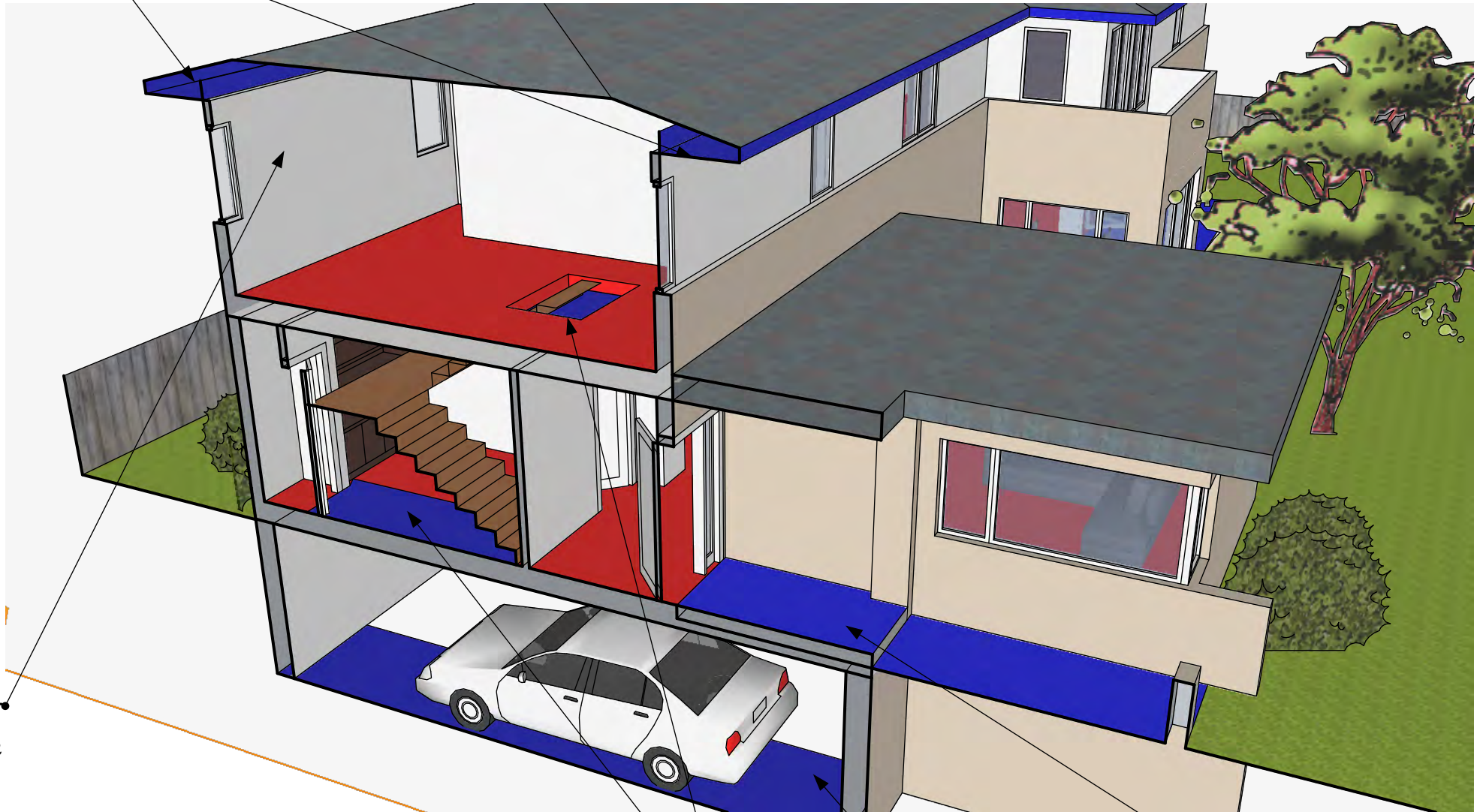



Surfaces  
sous moins de  
1m80 de hauteur

Nu  
intérieur  
de façade



 Surface de plancher

 A ne pas prendre en compte  
dans le calcul de la surface de plancher

Vides  
causés par  
les escaliers

Surfaces sous  
avancée de toiture

Espace de stationnement



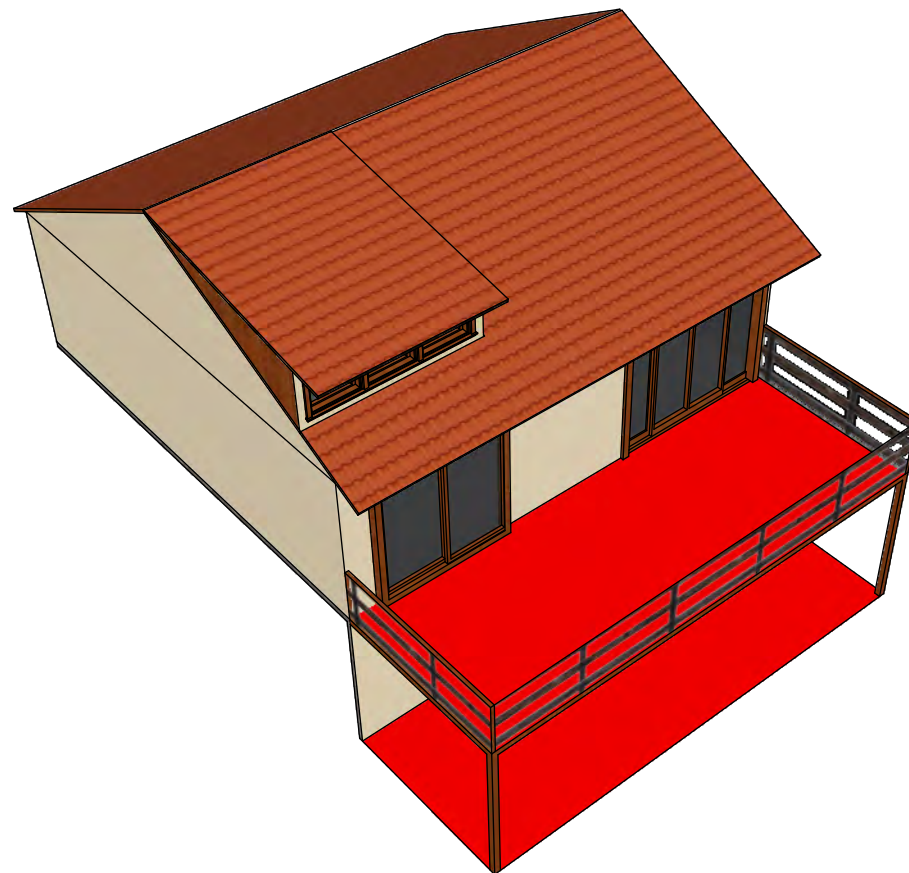
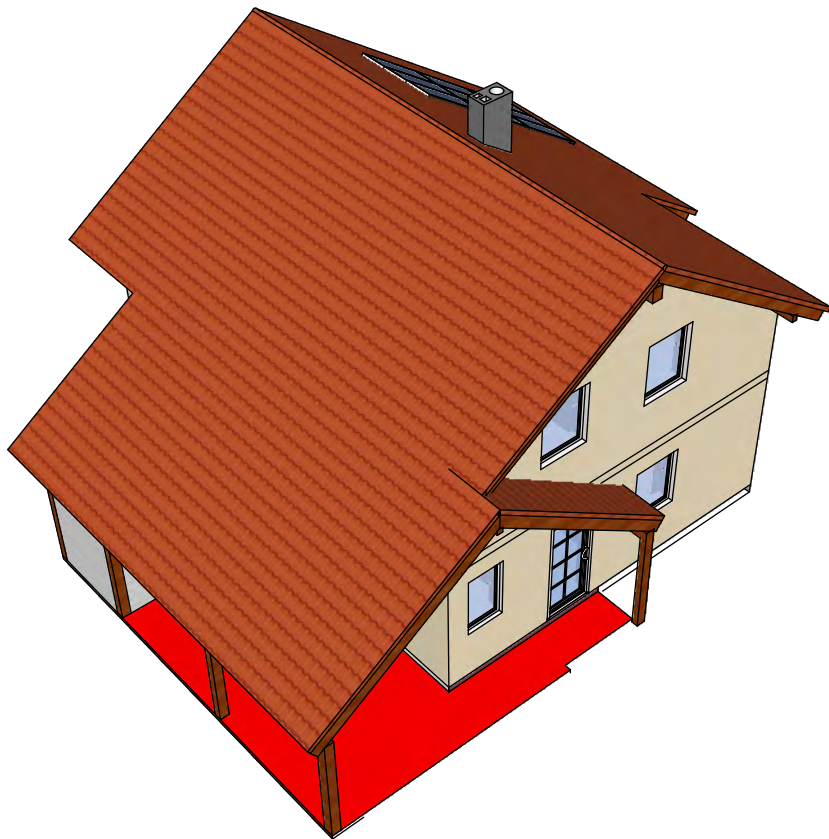
Calcul des surfaces totales de la construction, pour chaque niveau clos et couvert, depuis l'intérieur des murs

-

Éléments à déduire :

- Les surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur
- Les vides et trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs
- Les surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre
- Stationnement des véhicules, y compris les rampes d'accès et les aires de manœuvres
- Les combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités professionnelles
- Les locaux techniques nécessaires au fonctionnement d'immeubles autres qu'une maison individuelle
- Si desservies par une partie commune :
  - les caves ou des celliers, annexes à des logements
  - 10 % des surfaces de plancher affectées à l'habitation si les logements sont desservis par des parties communes intérieures

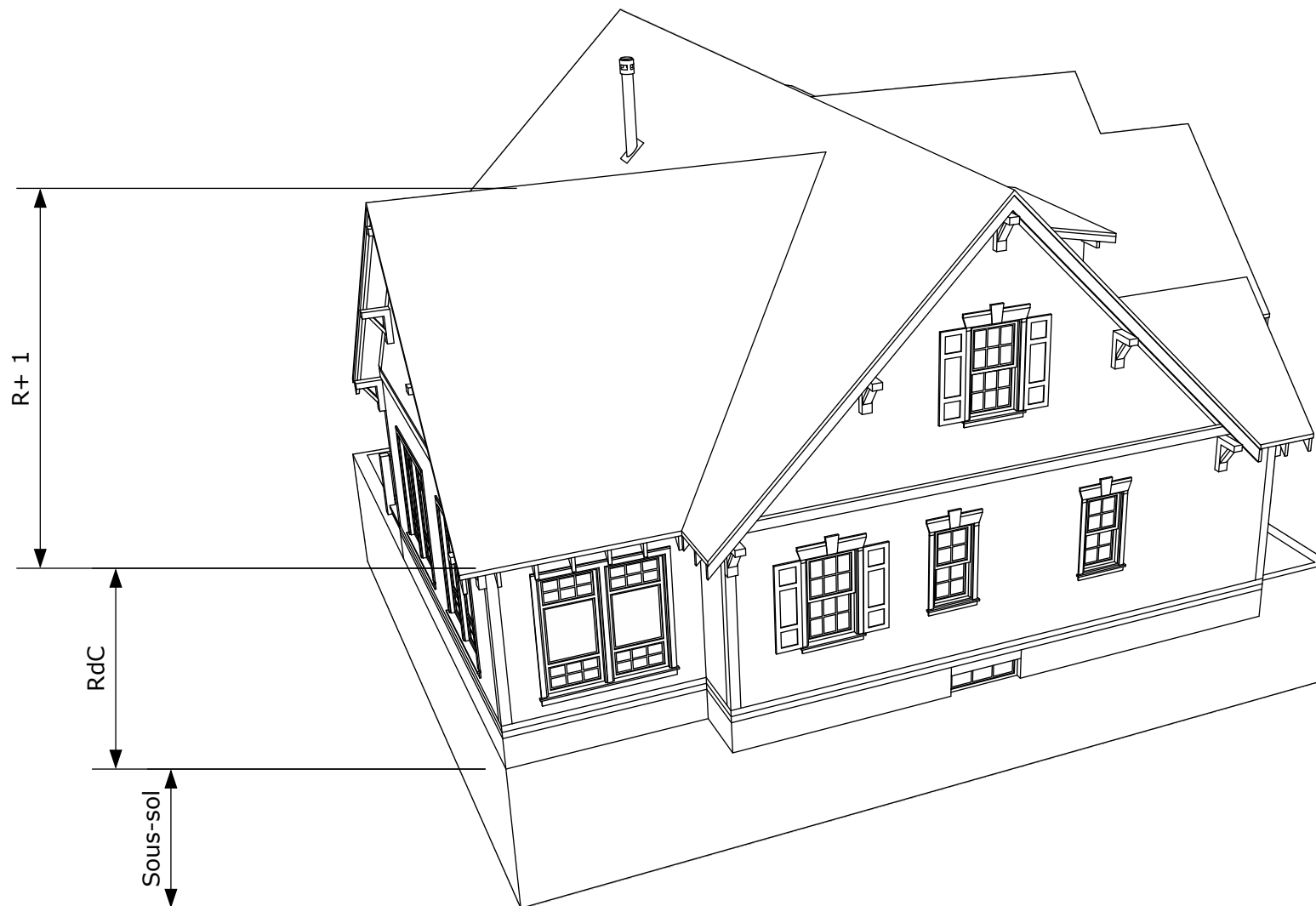
**= SURFACE DE PLANCHER**



*Surfaces non closes ou découvertes*

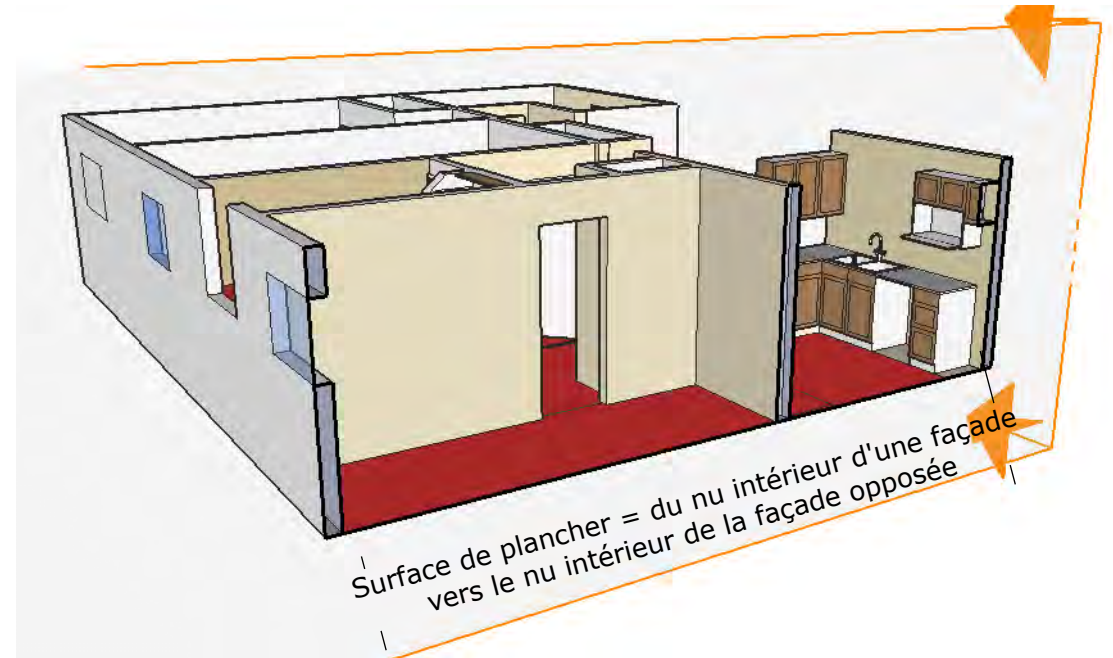
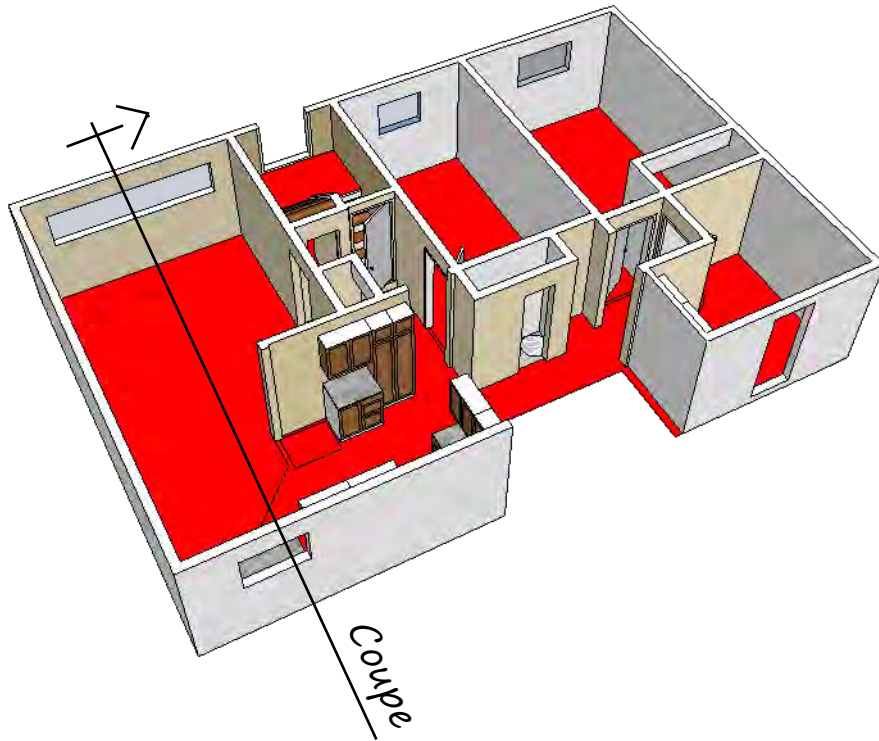
*Ex. : surface sous une avancée de toiture, balcon, loggia*

La surface de plancher se calcule pour chacun des niveaux d'une construction : sous-sol, étages, combles.





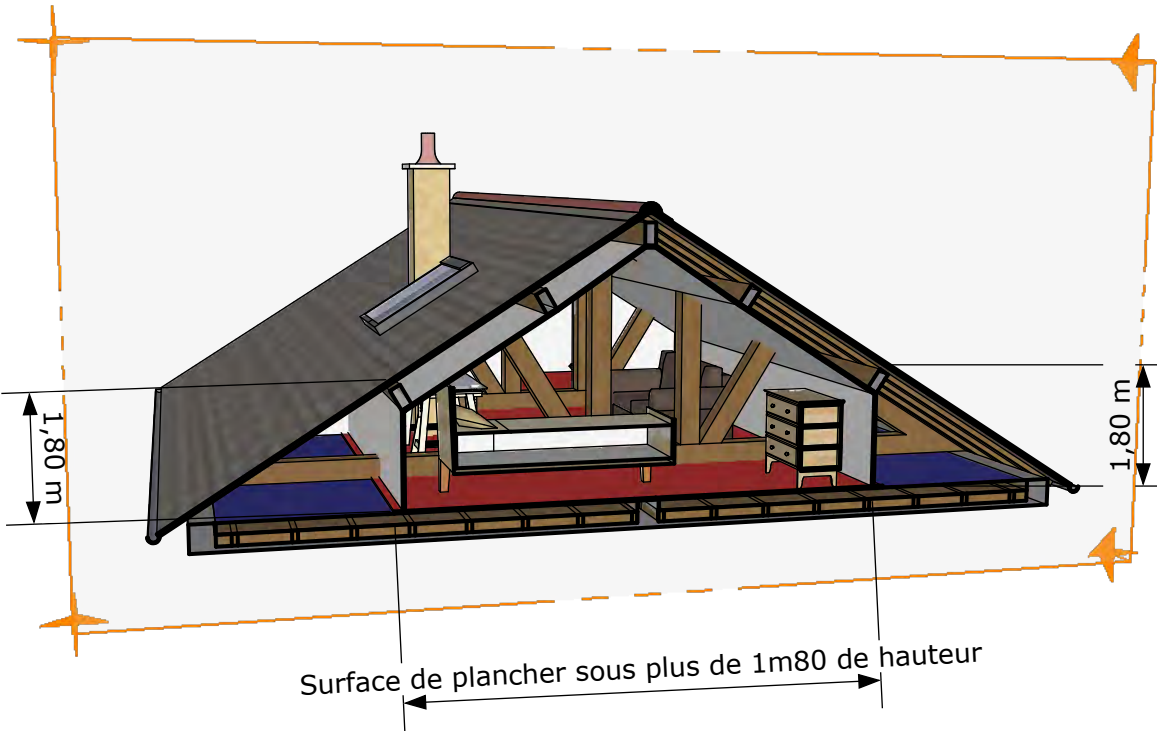
La surface de plancher se calcule à partir du nu intérieur d'une façade vers le nu intérieur de la façade opposée.



*Coupe*

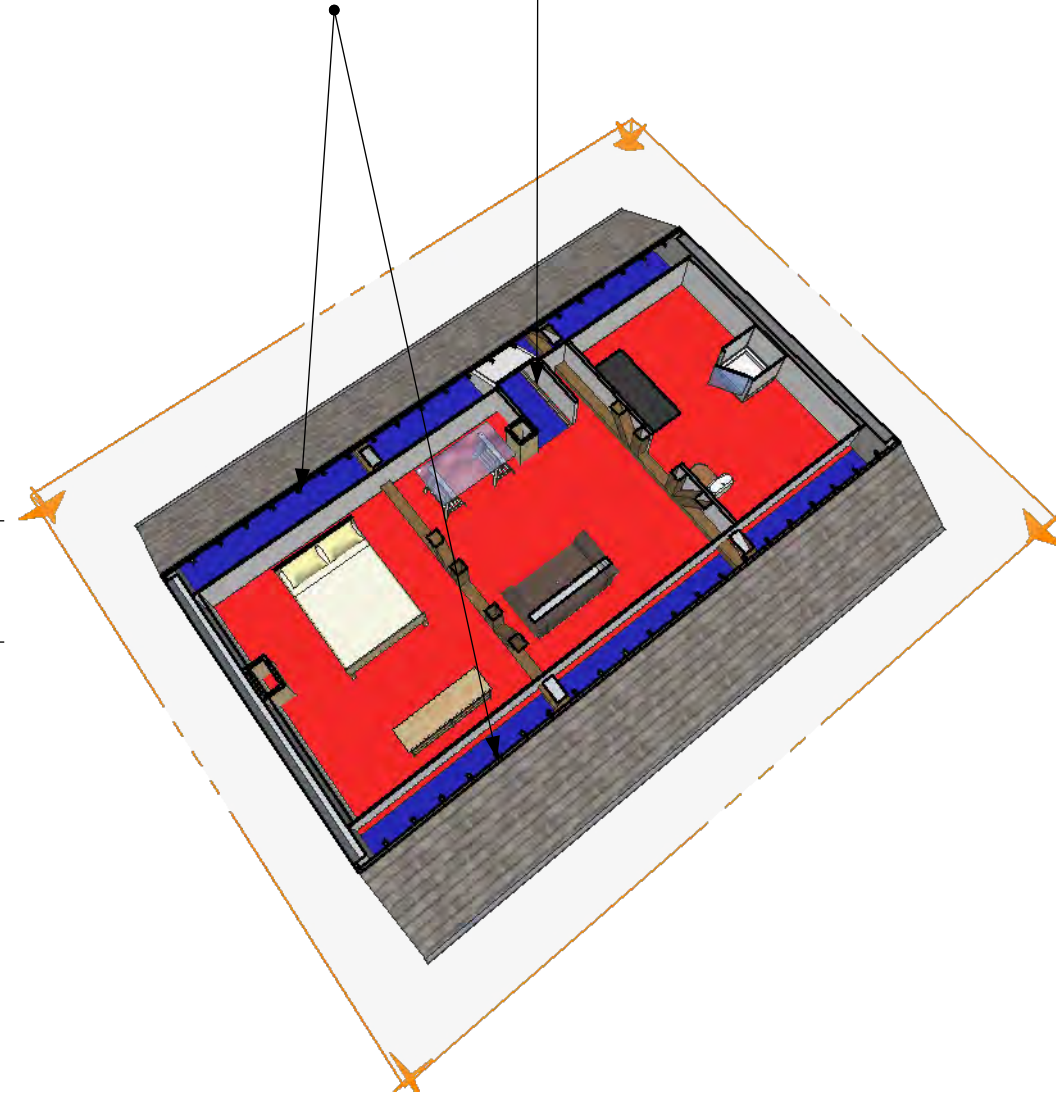


Surface de plancher



Surfaces sous une hauteur inférieure à 1m80

• Vide d'escalier



Surface de plancher

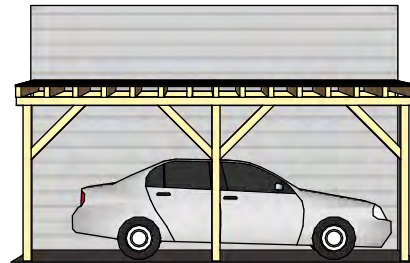


A déduire de la surface de plancher

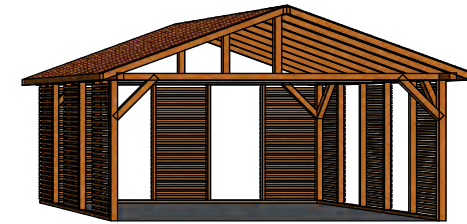
Les surfaces sous une hauteur inférieure à 1m80 n'entrent pas dans le calcul de la surface de plancher. Il en est de même des vides et trémies causés par les escaliers.



*Garage*



*Appentis*



*Carport/abri de voiture*